

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES



PRÉSENTATION

D'après le baromètre de santé publique France en 2016, 1/3 des grossesses sont non prévues en France induisant un recours à l'IVG qui tend à augmenter depuis le milieu des années 1990.

Les dernières données de la DRESS en 2019, montrent un recours à l'IVG qui atteint son plus haut niveau depuis 30 ans. L'élargissement des compétences de la sage-femme au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, à la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires*en 2021, permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

Le libre choix du praticien, l'évolution de la démographie médicale, la demande croissante des femmes offre également une place privilégiée aux médecins généralistes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

**Loi n°2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.*

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

Réaliser une consultation en matière de suivi gynécologique de prévention et contraception chez les patientes en bonne santé.

Objectifs spécifiques :

Diagnostiquer les facteurs de risques médicaux et de vulnérabilité, les conduites de consommation et comportement à risques en participant au dépistage et à la prévention des cancers gynécologiques et des infections sexuellement transmissibles. Accompagner les patientes dans leur choix contraceptif, leur santé sexuelle en tenant compte de leurs attentes et mode de vie, en renforçant leurs connaissances préexistantes en gynécologie et contraception. Décider d'une stratégie pour assurer la continuité des soins en planifiant le suivi ou en orientant vers un médecin.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation est ouverte aux :

- > Titulaires d'un diplôme de Sage-femme
- > Titulaires d'un doctorat de médecine

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > Pr. Philippe Merviel, gynécologue-obstétricien
- > Mme Gaëlle Delpech-Dunoyer sage-femme enseignante

INTERVENANTS

- > Pr. Michel Collet, professeur émérite en Gynécologie Obstétrique,
- > Mme Anne Gabriel, sage-femme enseignante
- > Dr Marc Zaffran, pseudo d'écrivain : Martin Winckler

Professionnels de santé en fonction des thèmes et sujets abordés

OBTENTION DU DIPLÔME

Évaluations :

- > Validation du stage clinique par le ou les tuteur(s) de stage identifié(s)
- > Rédaction d'un récit de situation clinique authentique (RSCA) évalué par l'équipe pédagogique
- > Suivi des enseignements pratiques (modules 1 et 2 sur Brest).

MODALITÉS

Durée : 111h réparties en

- > 41h de formation à distance
- > 49h de formation en présentiel
- > 21h de stage

Lieu : École Universitaire de Maïeutique de Brest (site de la faculté de Médecine et des Sciences de la Santé)

Tarif 2023/2024 :

Sur notre site web :

www.univ-brest.fr/fcsante

> Formations diplômantes > Formations diplômantes pour les personnels médicaux ou paramédicaux

DATES

Début des cours : septembre N

Fin de la formation : avril N+1

CANDIDATURE

Condition d'accès : sur dossier

Candidature en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

> Candidature

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue & alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 dès le début de vos démarches, ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr

CONTACTS

Pôle Formation Continue en Santé

22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Mail : fc.sante@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante



PROGRAMME

MODULE 1

Suivi gynécologique de prévention et sexualité :

- > Cibler les patientes nécessitant une réorientation en fonction du motif de consultation,
- > Identifier les conditions de la réalisation de la consultation en pluridisciplinarité.
- > Mener un entretien en écoute active.
- > Assurer un recueil d'informations adapté.
- > Effectuer l'examen gynécologique lorsqu'il est médicalement justifié et/ou souhaité par la personne qui consulte.
- > Réaliser un frottis cervico-utérin et un test de dépistage des HPV interpréter les résultats.
- > Associer les recommandations en vigueur à la conduite à tenir (CAT).
- > Elaborer les actions de prévention possibles.
- > Assurer un suivi en collaboration avec les médecins libéraux et gynécologues obstétriciens.
- > Réaliser un examen général des seins lorsqu'il est médicalement justifié et/ou souhaité par la personne qui consulte.
- > Identifier les examens d'imagerie (échographie, mammographie) et en comprendre les enjeux (interprétation et CAT médicale).
- > Analyser et comprendre les situations particulières (en fonction de l'âge, des comportements, de la vie sexuelle et du niveau socio-économique), les troubles sexuels
- > Dépister les violences faites aux femmes

Régulation des naissances : la problématique de l'Interruption Volontaire de Grossesse :

- > Connaître les bases de réglementations en France.
- > Identifier les interlocuteurs et leurs missions face à la demande de l'IVG.
- > Identifier et analyser les modes de prise en charge de la patiente dans un réseau pluridisciplinaire.
- > Informer les patientes des différents types d'IVG existants.

- > Conduire et planifier le suivi de la patiente.
- > Analyser et comprendre les situations particulières : IVG répétées, IVG chez l'adolescente,
- > Identifier les difficultés éthiques, déontologiques, psychologiques des soignants et des couples.
- > Adopter une technique d'entretien spécifiquement adaptée à ce contexte/ être dans une relation d'aide.
- > Connaître l'après IVG et son accompagnement.

MODULE 2

Régulation des naissances et contraception :

- > Identifier les différentes situations et motifs de consultations.
- > Réaliser un entretien en identifiant la population et les déterminants psycho-sociaux, économiques et religieux.
- > Maîtriser une technique d'entretien type "BERCER" ou autre.
- > Identifier la nécessité d'un éventuel examen gynécologique et d'un suivi de prévention.
- > Présenter et argumenter l'intérêt des différents moyens contraceptifs.
- > Adapter son information au besoin de la femme, du couple (notion d'information éclairée et adaptée).
- > Discuter des prescriptions possibles ou de la réorientation vers un médecin.
- > Réaliser la pose d'un DIU/SIU, la pose d'un diaphragme, cape, préservatif féminin, implant.
- > Coordonner une prise en charge des femmes en situations particulières.

Méthodes pédagogiques :

Chaque module est complété et développé par une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (HAS), des avis d'experts (CNGOF, patientes expertes/partenaires, autres expert-e-s indépendant-e-s) et de la réglementation actuelle. De même, une réflexion sur la prévention des risques, particulièrement importante dans ce domaine, est maintenue en fil conducteur tout au long des interventions.

Chaque thème sera étayé par une analyse de pratiques.

Des classes virtuelles animées par le Dr Marc Zaffran autour des questions des apprenants sur le suivi gynécologique (module 1) et le choix contraceptif (module 2) seront organisées en cours d'année.

CONTACTS

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Mail : fc.sante@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante